## Paiements anticipés

que nous discutons en ce moment. Il avait alors déclaré, au nom du parti conservateur, que nous serions favorables à une mesure de ce genre et que nous la ferions adopter rapidement.

Le sénateur à l'autre endroit avait répondu le 5 juillet 1982:

Je puis vous affirmer que je suis de façon générale favorable à un relèvement du plafond des avances en espèces, et que la question est à l'étude.

A l'étude en effet. Il a fallu attendre près de deux ans que le projet de loi arrive à la Chambre. Le sénateur a ajouté:

Vous avez présenté de bons arguments en faveur d'un redressement, mais nous devons tenir compte également de certaines autres considérations pratiques en prenant une décision à cet égard.

Cela a pris trop de temps. Nous n'avons cessé de soulever la question à la Chambre des communes. Le député de Drumheller a beaucoup insisté sur ce redressement qui a d'ailleurs fait l'objet d'une mesure d'initiative parlementaire, le projet de loi C-218. Nous avons abordé cette question pratiquement tous les jours, chaque fois que nous avons parlé des difficultés des agriculteurs et surtout de ceux de l'Ouest.

Notre parti a présenté l'année dernière un programme agricole en dix points. Nous demandions notamment que le montant des avances en espèces soit doublé. Nous avons également tenu compte des difficultés que connaissent tous les agriculteurs du pays. Pour commencer, nous préconisions d'aider les agriculteurs surpris par la hausse des taux d'intérêt et qui n'ont pas réussi à organiser leurs affaires de façon à profiter de la baisse de ces taux. Nous demandions au moins 100 millions de dollars pour les aider un peu et atténuer les conséquences des taux d'intérêt élevés.

Nous avons demandé l'établissement de l'agro-obligation. Nous avons également demandé la mise sur pied de commissions financières agricoles. Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a raison de signaler que des agriculteurs font faillite pratiquement tous les jours. Chaque week-end, quand nous rentrons chez nous, nous risquons de recevoir la visite d'agriculteurs acculés à la faillite. Ils ont eu droit à un répit, mais les banques commencent à réclamer leur argent. Ils sont dans une situation très précaire. Ils ne savent pas vers qui se tourner si bien que nous préconisons la mise sur pied d'une commission financière agricole qui jouerait le rôle de négociateur ou d'arbitre pour les aider à s'en sortir.

Nous avons parlé de réduire la taxe sur le carburant. Là encore, nous avons un bel exemple de l'hypocrisie des néodémocrates qui disent tantôt blanc tantôt noir. Ils ont été les grands défenseurs du Programme énergétique national et des ententes sur le prix du pétrole. Ils ont tout gobé cela. Maintenant, ils viennent nous dire que ce n'est pas si bon que cela pour les agriculteurs. Nous avons toujours prôné la suppression, au moins, de la taxe de vente sur les carburants agricoles. Nous avons également dit, il y a un an, que les prix initiaux des grains devraient rester les mêmes. Nous avons dit que la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest devait être modifiée de manière à garantir un paiement immédiat. A cette époque, on disposait peut-être de 750 à 800 millions. Nous avons demandé un programme national de stabilisation du revenu pour le secteur de la viande rouge. Nous avons demandé également d'apporter des modifications à l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu qui permet à Revenu Canada de profiter de sa force d'intimidation pour faire du tort aux agriculteurs, qui estiment devoir se chercher du travail à l'extérieur pour subvenir aux besoins de leur exploitation.

Nous avons demandé aussi le double étiquetage des produits chimiques agricoles et des engrais, qui posent de graves problèmes à l'agriculteur moyen.

Notre critique c'est que le gouvernement, comme l'ont laissé entendre les deux députés précédents, n'a pas donné à l'agriculture la place qu'elle mérite. Nous parlons de relancer l'économie du pays, mais nous oublions parfois un secteur très important. L'agriculture au Canada est un mégaprojet représentant 10 milliards de dollars par année. Les statistiques montrent que la moitié environ de cette activité se produit dans l'Ouest. Nous exportons pour 10 milliards de produits agricoles. Comme le secteur agricole dépend énormément des exportations, il est très vulnérable et sensible aux forces extérieures et intérieures. Il doit donc être concurrentiel. Par conséquent, les difficultés de transport, la nature des marchés, les prix et les quotas ont tous un effet. Des dispositions doivent être prises pour assurer une stabilité permanente. C'est là l'objet de ce projet de loi.

Si nous considérons le secteur agro-alimentaire dans son ensemble, nous constatons qu'il représente environ 18 p. 100 de la population active totale, dont 4 ou 5 p. 100 d'agriculteurs. De plus, il a des retombées importantes. Une fois de plus, le député de Yorktown-Melville a fait allusion au fait que les agriculteurs dépensent environ 2 milliards de dollars par année en machines agricoles et en pièces, environ 1.3 milliard pour acheter de l'énergie, et environ 1.1 ou 1.2 milliards en engrais. Ce sont des sommes considérables qui ont des répercussions dans tous les secteurs de l'économie.

On dit que chaque dollar investi dans l'agriculture est multiplié par quatre dans le reste de l'économie. Voici donc un secteur très important qui affronte actuellement de graves difficultés, quoiqu'il ait survécu passablement bien à la récession. Alors que les autres secteurs sont en pleine relance, c'est maintenant que le bât blesse en agriculture. Certains remboursements ont été rééchelonnés et des dettes ont été consolidées, mais il faut maintenant faire face à la musique. Les agriculteurs ont besoin qu'on s'occupe d'eux et qu'on les aide, pour éviter qu'ils ne fassent faillite et n'aient d'autres problèmes. Dans ma région immédiate, au moins une vingtaine d'agriculteurs sont au bord de la faillite. Et il n'y a pas que des jeunes et des gens sans expérience qui sont dans cette situation. Chacun risque d'y passer. Certains doivent se débrouiller avec des produits qui rapportent peu alors que le carburant et les engrais coûtent cher et que les taux d'intérêt sont très élevés. C'est parfois la catastrophe. Leur revenu net a chuté de 30 p. 100 depuis 1978.